



**DÉLIBÉRATION N°2014-11-14-7
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 novembre 2014

**POINT 7 : APPROBATION DU RECRUTEMENT DE TROIS ENSEIGNANTS
CONTRACTUELS A L'IRFFLE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 novembre 2014 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 25 voix pour et 5 abstentions, le recrutement de trois enseignants contractuels à l'IRFFLE, pour une durée de trois ans.

À Nantes, le 14 novembre 2014
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX